Nations Unies A/70/66/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
24 mars 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 62 de la liste préliminaire*
Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Rapport du Secrétaire général

Additif**

A. États offrant des bourses

1. À ce jour, des bourses ont été offertes aux habitants de territoires non autonomes, comme suite aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, par les 63 États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après :

Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Gabon, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Yougoslavie

2. Un État non membre, le Saint-Siège, a également offert des bourses.

* A/70/50.

** Les informations figurant dans le présent additif ont été reçues après la présentation du rapport principal.

Merci de recycler

B. Bourses offertes et attribuées

États Membres

Brunéi Darussalam

3. Dans une note verbale datée du 11 février 2015, la Mission permanente du Brunéi Darussalam auprès de l'Organisation des Nations Unies a communiqué au Secrétariat les informations suivantes :

> Le Gouvernement du Brunéi Darussalam offre des bourses aux habitants des Samoa américaines, de la Polynésie française, de Guam, de la Nouvelle-Calédonie, de Pitcairn et des Tokélaou. Des précisions concernant ces bourses sont disponibles sur le site Web du Ministère des affaires étrangères et du commerce du Brunéi Darussalam à l'adresse suivante : http://www.mofat.gov.bn/site/home.aspx.